

L'ASSURANCE-SANTÉ

QUÉBEC—PRÉTENDUE BANQUEROUTE DU PROGRAMME D'HOSPITALISATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre sait-il que le gouvernement du Québec a mis en banqueroute le programme d'hospitalisation dans cette province?

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Pigeon: Quelles mesures le ministre se propose-t-il de prendre pour aider la population du Québec qui est créancière dans cette affaire?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député fait peut-être un effort remarquable pour élargir le champ de compétence du gouvernement fédéral, mais je ne vois pas que sa question relève de la responsabilité du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

LE MANITOBA

NOUVEL EMPLACEMENT DE LA VILLE DE CHURCHILL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais interroger le ministre des Travaux publics au sujet d'une question que lui a transmise vendredi dernier, son collègue, le ministre des Transports. A-t-il quelque nouvelle à communiquer à la Chambre au sujet de projets éventuels relativement au déplacement de la ville de Churchill (Man.)?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, on a étudié la question. Étant donné qu'elle intéresse essentiellement la province du Manitoba et que les consultations sont en cours sans qu'aucune décision ait encore été prise, je ne pourrais faire aucune autre déclaration.

L'hon. M. Pickersgill: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire si ces consultations seront terminées sous peu?

L'hon. M. Walker: Quand elles le seront, la Chambre en sera informée.

L'ÉNERGIE

RIVIÈRE DE LA PAIX—A PROPOS DE L'AMÉNAGEMENT D'UN BARRAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Justice vu ses connaissances et

sa responsabilité en la matière. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement de la Colombie-Britannique ou un de ses organismes a demandé formellement au gouvernement fédéral l'autorisation de construire un ou des barrages sur la rivière de la Paix et, le cas échéant, où en est rendue cette demande?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir fait part de son intention de poser cette question, mais comme je ne suis entré dans l'immeuble que depuis quelques instants, je n'ai pas eu le temps d'aller aux renseignements. Je puis donc seulement répondre qu'à ma connaissance aucune demande n'a été reçue. Je vais m'enquérir auprès du ministre des Travaux publics s'il a eu vent d'une telle demande qui probablement lui aurait été adressée officiellement.

M. Winch: Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question au ministre des Travaux publics à titre de question supplémentaire?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Nous n'avons reçu aucune demande jusqu'ici.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE—EXPLORATION EN COMMUN À DES FINS PACIFIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arthur Smith (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre s'il pourrait exprimer ses vues sur le message que le président Khrouchtchev a fait parvenir au président Kennedy et dans lequel il invite les États-Unis et la Russie à mettre en commun leurs efforts en vue de l'exploration de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, d'après les journaux d'aujourd'hui, M. Khrouchtchev a envoyé un message en ce sens au président des États-Unis et a proposé que les deux nations collaborent au point de vue scientifique, technique et matériel dans l'exploration de l'espace.

La Chambre s'en souviendra, c'est une question dont j'ai eu l'honneur de saisir les Nations Unies en septembre 1960. Auparavant, j'en ai parlé à l'Association du barreau canadien; j'ai proposé que, vu les possibilités énormes qu'offre l'espace extra-atmosphérique pour le bien et pour le mal, les nations fassent quelque chose avant qu'il soit trop tard, afin de trouver un moyen d'assurer à tous les pays, petits et grands, l'égalité d'accès à l'espace et d'assurer aussi que cet espace soit utilisé à des fins scientifiques et pacifiques. Nous avons également exprimé l'avis, au nom du Canada, que les nations devraient en venir le plus tôt possible à une entente internationale sur l'usage